

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### **Décret 741-2012**, 4 juillet 2012

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Marc Grandisson comme sous-ministre adjoint au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Marc Grandisson, directeur général des relations intergouvernementales du ministère des Finances, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Finances, administrateur d'État II, au traitement annuel de 148 330 \$ à compter du 30 juillet 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à M<sup>e</sup> Marc Grandisson comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

58040

Gouvernement du Québec

### **Décret 742-2012**, 4 juillet 2012

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Réunion du Conseil de la fédération qui se tiendra les 26 et 27 juillet 2012

ATTENDU QU'une réunion du Conseil de la fédération aura lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse), les 26 et 27 juillet 2012;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale soit constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre, du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et du ministre responsable des Affaires autochtones :

QUE le premier ministre dirige la délégation québécoise à la Réunion du Conseil de la fédération qui se tiendra les 26 et 27 juillet 2012;

QUE la délégation, outre le premier ministre, soit composée de :

— monsieur Yvon Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne;

— madame Diane Boivin, directrice de cabinet, Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne;

— monsieur Hugo D'Amours, directeur des communications, Cabinet du premier ministre;

— monsieur Mario Lavoie, conseiller spécial, Cabinet du premier ministre;

— monsieur Yves Castonguay, secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes;

— monsieur Artur J. Pires, directeur des affaires économiques, culturelles et sociales, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du gouvernement du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GILLES PAQUIN

58041

Gouvernement du Québec

### **Décret 743-2012**, 4 juillet 2012

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Rencontre entre les premiers ministres des provinces et des territoires et les dirigeants des organisations autochtones nationales qui aura lieu le 25 juillet 2012

ATTENDU QU'une rencontre entre les premiers ministres des provinces et des territoires et les dirigeants des organisations autochtones nationales aura lieu à Lunenburg (Nouvelle-Écosse), le 25 juillet 2012;